



## Un parking mieux utilisé, c'est autant d'économies réalisées !

Inciter vos salariés à privilégier les modes de déplacement doux a un impact économique direct sur votre entreprise. En rationalisant l'utilisation de votre parking, vous pouvez réduire les frais nécessaires à son fonctionnement et à son entretien mais aussi réaffecter une partie de cet espace de manière plus efficace et valorisante.

Critère essentiel de réussite : recourir à la concertation tout au long de la démarche.

### Les chiffres qui en disent long

**25 m<sup>2</sup> :**

*Surface moyenne nécessaire pour stationner une voiture dans un espace privé. Elle est de 2m<sup>2</sup> seulement pour un vélo.*

**900€/an :**

*Coût moyen d'une place de parking payant en centre-ville.*

**2000-3000€ :**

*Coût moyen pour la création d'une place de stationnement en surface (hors investissement foncier).*

**30% :**

*Part de l'espace dédié au stationnement au sein de l'Espace Européen de l'Entreprise (Shiltigheim), soit le double du bâti (15%). C'est le 2ème poste d'occupation au sol après les espaces verts et le bassin de rétention (45%) !*



### Quels avantages à la clé ?

#### Réalisez des gains financiers

Limiter le nombre de places de parking permet de réduire les coûts d'entretien et de réaliser des économies en résiliant des locations externes.

#### Rentabilisez et valorisez un espace non productif

Les places de parking peuvent être réaffectées à d'autres modes de déplacement (covoiturage, vélos, deux-roues motorisés...) et/ou à l'extension d'un bâtiment, la création d'une nouvelle unité de production ou d'un espace vert...

#### Facilitez l'accès à votre entreprise

En réduisant le nombre d'automobiles qui s'y rendent chaque jour, vos fournisseurs et clients, ainsi que vos véhicules professionnels, y accèdent de manière plus fluide.

## 4 ETAPES

### Pour réussir la rentabilisation de votre parking

#### Réalisez un état des lieux de votre espace de stationnement

Comment le nombre de places a-t-il évolué par rapport au nombre de salariés ? Quel est son, **coût global** en incluant les locations éventuelles, son amortissement, son entretien ainsi que l'immobilisation d'un espace non productif ?

#### Recueillez l'avis de vos salariés

Sont-ils prêts à modifier leurs pratiques de déplacement ? Quelles sont leurs exigences et réticences ? Pour le savoir, consultez-les via un **questionnaire** distribué ou déposé sur le pare-brise de chaque véhicule.

#### Définissez des critères d'accès à la fois souples et réalistes

A partir de l'analyse de ces éléments, vous pouvez **limiter le nombre de places ou le nombre de jours d'accès au parking**, en prévoyant une marge pour les cas exceptionnels. Pour être acceptable, votre dispositif doit être mis en place en **partenariat avec les salariés** afin de **s'adapter à leurs contraintes** (professionnelles, familiales ou médicales, distance, possibilité d'utiliser les transports en commun...)

#### Réinvestissez tout ou une partie des gains réalisés dans la promotion des modes de transport alternatifs

Les dispositions précédentes doivent s'accompagner de **solutions efficaces en termes de transports collectifs et d'écomobilité** (vélo, covoiturage...). Pour répondre aux attentes des salariés, elles doivent être définies en concertation avec les représentants du personnel. N'oubliez pas de communiquer sur les services mis en place grâce aux efforts de chacun et aux économies réalisées.

A D E M E



Agence de l'Environnement  
et de la Maîtrise de l'Énergie

